

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à l'école de la Chantignole situé au 35, chemin de Gaspé, Bromont, mardi 22 octobre 2019, à 19 h 00.

Sont présents, Mesdames et Messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou
Georgette Beauregard Boivin
Marc Gagnon
Danny Lamoureux
Pierre Lavoie
Claude Nadeau
Geneviève Perron
Serge Poirier
Suzanne Vallières

Mélanie Huard	Commissaire-parent CCSEHDAA
Suzie Lambert	Commissaire-parent au secondaire
Charles Leblond	Commissaire-parent au primaire

Commissaires absents :

Circonscription 7 Claude Dubois	À combler
------------------------------------	-----------

Pascal Lavigne	Commissaire-parent
----------------	--------------------

Invitée :

Manon Godard	Candidate au poste vacant de commissaire
--------------	--

Sont présents :

Eric Racine	Directeur général
Carl Morissette	Directeur général adjoint
Véronique Barbeau	Secrétaire générale intérimaire

Lynda Bonneau	Directrice, services éducatifs
Mario Beauvais	Directeur, service des ressources matérielles
Pascale Lapierre	Directrice, service des ressources humaines
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
François St-Amand	Directeur, service des technologies de l'information

Alexandra Langlois	Coordonnatrice aux communications
--------------------	-----------------------------------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

I4CE1920-012

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Serge Poirier et appuyé par Monsieur Marc Gagnon

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

I4CE1920-013

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 24 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie et appuyé par Monsieur Claude Nadeau

D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3.2 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Eric Racine indique que les suivis ont été pris en charge par l'administration.

4. POINTS DE DÉCISION

4.1 POLITIQUE 3.2 – SITUATIONS ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

I4CE1920-014

4.1.1 RÉPARATION DE LA TOITURE – CENTRE ADMINISTRATIF

CONSIDÉRANT le besoin d'effectuer des travaux de réfection de la toiture du centre administratif de la commission scolaire du Val-des-Cerfs;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure *Maintien du bâtiment* pour le projet I96020 ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres fondé sur une adjudication selon le prix le plus bas, conformément aux règles de la Loi sur les contrats des organismes publics et des règlements en découlant sur les contrats de la construction ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture des soumissions et l'analyse de ces dernières par le service des ressources matérielles ;

CONSIDÉRANT la réalisation du projet avant le 30 juin 2020 ;

Il est proposé par Madame Jeannine Barsalou et appuyé par Monsieur Danny Lamoureux

D'OCTROYER le contrat à l'entrepreneur Toitures des 2 Rives inc., pour un montant de 123 337 \$ avant taxes.

Adopté à l'unanimité.

I4CE1920-015

4.1.2 SERVICES DE SÉCURITÉ ET DE GARDIENNAGE

CONSIDÉRANT le besoin de services de sécurité et de gardiennage dans les écoles secondaires et autres écoles sur demande ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture des soumissions et l'analyse de ces dernières par le service des ressources matérielles ;

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par Monsieur Danny Lamoureux

D'OCTROYER le contrat à la firme Neptune Security Services Inc, pour un montant de 246 688,97 \$ avant taxes pour une durée de 3 ans.

Adopté à l'unanimité.

